



Paris, le 2 avril 2014

PROPOSITION DE FUSION BOUYGUES TELECOM – SFR

BOUYGUES DONNE LA POSSIBILITÉ À VIVENDI DE CHOISIR ENTRE DEUX OFFRES :

- L'OFFRE DU 12 MARS AXÉE SUR LA CRÉATION DE VALEUR
- L'OFFRE DU 20 MARS PRIVILÉGIANT LA COMPOSANTE EN NUMÉRAIRE

Pour répondre aux souhaits de certains actionnaires de Vivendi, Bouygues maintient en vigueur son offre présentée le 12 mars. Celle-ci réservait à Vivendi une participation plus importante dans le capital du nouvel ensemble et donc une part plus élevée des synergies et de la création de valeur en résultant.

Au terme de cette offre, Vivendi recevrait 11,3 milliards d'euros en numéraire et 43% du capital du nouvel ensemble. Bouygues s'est engagé à faciliter la liquidité de la participation de Vivendi dans l'entité combinée. Vivendi bénéficie notamment d'une garantie pour toute diminution de valeur de sa participation en-deçà de 3,3 milliards d'euros, jusqu'à 2,3 milliards d'euros. Ce mécanisme laisserait à Vivendi l'intégralité de l'upside.

Bien entendu l'offre du 20 mars 2014 reste en vigueur. Elle comporte une partie en numéraire de 13,15 milliards d'euros et la participation de Vivendi dans le nouvel ensemble s'élève à 21,5%.

La date limite de ces deux offres est le 25 avril 2014.

Vivendi pourra ainsi opter pour la solution qui lui paraîtra la plus satisfaisante.

Contacts Bouygues SA
Pierre Aubrger : 01 44 20 12 14
Service Presse : 01 44 20 12 01
presse@bouygues.com

Contacts Image Sept
Anne Méaux : 06 89 87 61 76
Grégoire Lucas : 06 71 60 02 02

Contacts Brunswick à Londres
Richard Jacques : +44 (0)7974 98 25 57
Stuart Hudson : +44 (0)7834 50 24 26
Laurent Perpère : +33 (0)1 53 96 83 83